

monton et de ma circonscription ont été les premiers à organiser des expéditions de ce genre.

Je me souviens qu'il y a plusieurs années, Gorman et May, d'Edmonton mais natifs d'Athabaska, pilotèrent un vieil avion de la gendarmerie royale jusqu'aux rives de l'océan Arctique pour y effectuer l'arrestation d'un trappeur pris de folie qui avait tué plusieurs personnes. Aucun aviateur aujourd'hui n'oserait répéter les exploits que je viens de narrer. L'incident auquel je songe a trait à Georges Rault et à un autre jeune ancien combattant, Georges Ouimet, de Bonnyville, en Alberta. Ces deux hommes partirent en avion visiter la région au nord du lac Cold qu'une société de pêche se proposait d'exploiter. Ils envisageaient la possibilité de transporter le poisson par avion jusqu'à la gare de tête de ligne. Leur appareil ayant eu une panne, ils furent contraints d'effectuer un atterrissage forcé à soixante-quinze milles du plus proche hameau ou de la plus proche maison dans une région à peine moins accidentée que les Rocheuses. Heureusement, Rault, le pilote, parvint à trouver un endroit moins boisé où il put se poser. Il eut le malheur de se casser la jambe et une couple de côtes, tandis que le jeune Ouimet se fracturait le bras.

Les voyageurs n'avaient pas de vivres. Ouimet soigna son associé du mieux qu'il put, compte tenu de sa jambe et de ses côtes fracturées, et fit un petit feu qui brûla si bien que lorsqu'on y revint cinq jours plus tard, il restait encore des cendres chaudes. Ouimet le couvrit avec une partie des ailes et autres objets trouvés dans le bois, afin de l'abriter contre un froid de moins zéro. Il entreprit ensuite de faire à pied les soixante-quinze milles jusqu'au lac Cold et de traverser un pays des plus accidentés pour y chercher du secours. Il y réussit. Il dut marcher longtemps, par monts et par vaux, franchir des arbres tombés ici et là dans la forêt. En trente heures, environ, il a atteint le lac Cold; mais il n'a pu obtenir de soins médicaux avant d'avoir fait rapport à la police dans ma ville, raconté l'accident et demandé du secours pour son compagnon qui gisait, blessé, dans la forêt.

Je tiens à rendre hommage également aux deux gendarmes qui ont organisé l'expédition de secours. J'ai écrit au ministre de la Justice à leur sujet, car ils se sont mis à l'œuvre immédiatement afin de rassembler les hommes et les matériaux qu'ils jugeaient nécessaires pour se porter au secours du blessé. Pendant ce temps, on avait pansé le bras blessé du jeune Ouimet à l'hôpital, on lui avait donné des aliments et il était prêt

[M. Dechêne.]

à refaire 30 milles pour indiquer la route à suivre. Les sauveteurs se firent accompagner d'un vieil Indien du nom de Piché, un de mes vieux amis; il n'a pas droit de vote mais il n'en est pas moins un de mes amis et je ne connais pas de meilleur guide que lui. Dans l'intervalle, il était tombé cinq pouces de neige. J'espère que ceux qui m'écoutent ne sont pas dépourvus d'imagination et qu'ils savent ce que cela voulait dire. Dans cette région, il n'y a pas d'habitations, pas de trappeurs, rien de tout cela. Le jeune Ouimet les conduisit pendant vingt-cinq ou trente milles, jusqu'au bout du sentier. Tout était recouvert de neige, mais le guide Piché fut merveilleux; il fit presque l'impossible et trouva les traces. On le suivit sur une distance de quarante-cinq milles dans la forêt pour enfin découvrir le blessé. Il était encore en vie et plein de courage. Il n'avait ni mangé, ni bu, mais il eut un sourire pour ses sauveteurs lorsqu'ils l'atteignirent. J'ignore quel moyen de transport ont utilisé les membres de la Royale gendarmerie et les hommes qui les accompagnaient, mais ils ont ramené ce jeune homme sans lui causer aucune souffrance inutile et, après plusieurs heures d'efforts pénibles et exténuant, ils l'ont conduit à l'hôpital. Ces jeunes hommes sont aujourd'hui vivants et bien portants.

Si je mentionne cet incident à la Chambre, où l'on entend si souvent parler de désespoir et de découragement, c'est à titre de leçon aux jeunes de chez nous. Il y a encore beaucoup de courage chez nos gens. A mon sens, le pays ne manque pas d'hommes dignes du nom, et il y en a plusieurs dans la circonscription d'Athabaska. J'ai pensé que les intéressés avaient droit à cet hommage, que je voudrais faire entendre dans tout le Canada si ma voix pouvait franchir les murs de la Chambre.

Je ne voudrais pas, monsieur l'Orateur, révéler mon âge à la Chambre; cependant, l'autre jour, ma mémoire me rappelait qu'il y a quarante-huit ans je commençais mon activité politique dans le nord de l'Alberta. Il n'y avait alors qu'un seul siège pour toute la province, à l'exception de l'extrémité orientale qui faisait partie de la Saskatchewan et d'Assiniboia. Je faisais la campagne pour le compte de l'hon. Frank Oliver, qui n'était alors que le vieux Frank Oliver, venu à Edmonton, puis dans notre région, après avoir quitté Winnipeg dans une charette de la rivière Rouge. Je travaillais en outre pour le compte d'un des plus grands chefs que notre pays ait jamais eu ou dont il ait jamais entendu parler, sir Wilfrid Laurier.